

**Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal d'OBERDORF-SPACHBACH**

DATE DE CONVOCATION
22 mars 2010

Le 1^{er} avril 2010 à 20 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Monsieur le Maire, Gilbert LIEHN

Nombre de conseillers
en exercice : 10

Étaient présents :

Mme MICHEL Simone

MM. CHASSERE Dany, FERBACH Dominique, NIESS Albert, RICHERT

Robert, RUTSCH Charles

Présents : 7

Absents excusés : Mme HUHNS Béatrice, MM BRICKA Bernard
et OTT Olivier

Mme HUHNS a donné procuration à M. RICHERT Robert pour tous les points à l'ordre du jour du conseil municipal et à M. FERBACH Dominique pour les points à l'ordre du jour du conseil d'administration du CCAS

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. Taxes communales – exercice 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas modifier le taux des trois taxes communales et de les fixer comme suit :

Taxe d'habitation	12,28 %
Taxe foncière (bâti)	16,32 %
Taxe foncière (non bâti)	55,40 %

3. Budget primitif "commune" – exercice 2010

Le Maire présente ses propositions pour le budget primitif de la commune, comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	333 046,95	201 650,00	143 000,00	174 641,60
Restes à réaliser	/	/	5 047,99	/
Report	/	131 396,95	25 566,61	/
TOTAL	333 046,95	333 046,95	174 641,60	174 641,60

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2010 présenté ci-dessus.

4. Budget primitif "lotissement" – exercice 2010

Le Maire présente ses propositions pour le budget primitif de la commune, comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	430 240,72	379 113,59	233 000	291 113,59
Restes à réaliser	/	/	/	/
Report	/	51 127,13	58 113,59	/
TOTAL	430 240,72	430 240,72	291 113,59	291 113,59

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2010 présenté ci-dessus.

5. Budget primitif du CCAS – exercice 2010

Le Président présente ses propositions pour le budget primitif du CCAS, comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits	2 622,15	1 500,00	/	/
Restes à réaliser	/	/	/	/
Report	/	1 122,15	/	/
TOTAL	2 622,15	2 622,15	/	/

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2010 présenté ci-dessus.

6. Travaux patrimoniaux et d'exploitation

Le Maire soumet au Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux et d'exploitation de l'ONF, concernant la forêt communale pour l'exercice 2010. Le montant de ces travaux s'élève à 1 435,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- décide de faire réaliser la totalité des travaux,
- autorise le Maire à signer la convention d'assistance technique avec l'ONF
- charge le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2010.

7. Informations diverses

- ◆ **Subvention du Conseil Général du Bas-Rhin** : une subvention de 8 108,64 € a été attribuée à la commune en vue de la réfection de la liaison intercommunale cyclable entre Oberdorf-Spachbach et Dieffenbach-lès-Woerth.
- ◆ **Recensement de la population – Résultat de l'enquête**
Total des logements enquêtés : 151 dont 142 résidences principales et 9 résidences secondaires ou logements vacants
Total des bulletins individuels : 355